



## REGLEMENT

### CONCOURS INTERSCOLAIRE AUTOUR DE LA PAIX

Organisé par le Ministère de l'Education nationale et "La Troisième Voix pour le Liban"  
à l'occasion de la Journée internationale de la Paix

#### **Article 1 : Objet**

En partenariat avec le Ministère de l'Education nationale, l'association "La Troisième Voix pour le Liban" organise un concours interscolaire autour de la paix dont l'objectif est de sensibiliser les élèves des écoles du Liban à l'importance de la construction et de l'instauration de la paix, ainsi qu'aux multiples aspects de sa mise en place. Le concours est lancé le 21 septembre à l'occasion de la Journée internationale de la paix célébrée par l'ONU, et est intitulé :

**"Comment concevez-vous la paix au Liban ?"**

#### **Article 2 : Modalités de participation**

Le concours est ouvert à l'ensemble des élèves des écoles publiques et privées, dans les cycles scolaires suivants : primaire, complémentaire et secondaire. Les élèves participent au concours en s'exprimant à travers une production qui peut prendre la forme d'un texte, d'un dessin ou d'une photo.

Toute participation au concours doit obligatoirement respecter les conditions du présent règlement. Dans le cas contraire, elle ne sera pas prise en compte.

#### **Article 3: Format des travaux**

Chaque participant propose une seule œuvre. Un titre peut être donné à l'œuvre.

Les travaux des participants doivent répondre aux conditions suivantes:

Le texte est rédigé sur une page de format A4. Les trois langues admises sont l'arabe, le français et l'anglais.

Le dessin est réalisé sur une page de format A4. Toutes les techniques de dessin sont autorisées (feutres, crayons, gouache, aquarelle, huile...), sauf les dessins numériques.

La photo doit avoir au maximum les dimensions d'une page de format A4.

Les détails suivants doivent figurer de manière bien lisible sur le dos de chaque oeuvre: les nom, prénom et âge de l'élève, le nom de l'établissement scolaire, l'autorisation de son tuteur légal :

« Je soussigné(e) (prénom, nom), parent / tuteur légal de (prénom, nom enfant), autorise ..... à participer au concours de la 3V sur le thème de la Paix »



Le texte, le dessin ou la photo doivent être conformes à l'esprit du concours et à ses objectifs. Toute œuvre à caractère diffamatoire ou injurieux, ou contraire aux bonnes mœurs ne sera pas prise en compte.

#### **Article 4 : Dates et Modalités de sélection**

Le concours est lancé le 21 septembre, à l'occasion de la Journée internationale de la paix.

Le texte, dessin ou photo, est remis au responsable du cycle scolaire de chaque école participant au projet le 19 octobre au plus tard.

Une première sélection a lieu par cycle scolaire et par école entre les 19 octobre et le 9 novembre au plus tard, date à laquelle les travaux sont remis au Ministère de l'Education nationale.

Un jury composé de représentants de "La Troisième Voix pour le Liban" et du Ministère de l'Education nationale sélectionne les trois meilleurs travaux dans chaque catégorie et proclame les résultats le 22 novembre à l'occasion de la fête de l'indépendance.

Dans l'hypothèse où aucune œuvre présentée dans une des catégories n'est conforme aux critères exigés, le jury se réserve le droit de ne pas en sélectionner.

#### **Article 5 : Modifications éventuelles**

Le Ministère de l'Education nationale et "La Troisième Voix pour le Liban" se réservent le droit à tout moment d'apporter toutes modifications au présent règlement, d'écourter, de reporter ou d'annuler le concours si les circonstances l'exigent. Ils peuvent également apporter toutes précisions ou modifications qui s'avèrent nécessaires. Toute modification doit obtenir l'accord des deux partenaires.

#### **Article 6 : Propriété**

La participation au concours autorise le Ministère de l'Education nationale et « La Troisième Voix pour le Liban » à utiliser gratuitement les travaux reçus sur des supports existants (journaux, affiches, écrans, intranet, internet, ...), en en précisant la provenance et l'auteur, et après l'accord de chacun des deux partenaires.

#### **Article 7 : Acceptation du règlement**

Le simple fait de participer au concours implique l'acceptation et l'application dudit règlement.

Galaxy Center - Energis bloc B 4<sup>th</sup> floor - Blvd Camille Chamoun - Beirut - Lebanon

Phone: +961 1 553 173 - Fax: +961 1 548 436 - [3vlebanon@3vlebanon.com](mailto:3vlebanon@3vlebanon.com)

Tweeter: @LaTroisiemeVoix - facebook.com/groups/La3emvoix

[www.la-troisieme-voix-pour-le-liban.org](http://www.la-troisieme-voix-pour-le-liban.org)

Legal Registration Number 1670 Beirut